**2 novembre 2021**

**Didier Bellier-Ganière, nouveau délégué général**

**de la FPI France**

Une image contenant personne, homme, complet, intérieur

Description générée automatiquement

## Didier Bellier-Ganière est nommé délégué général de la FPI France. Il succède à Alexis Rouque, nommé directeur régional de la Banque des Territoires PACA, à compter du 1er novembre. Le nouveau délégué général prendra ses fonctions le 1er décembre 2021.

Didier Bellier-Ganière, 55 ans, est diplômé de l’ENA (promotion Copernic). Chef de bureau au ministère du Logement, il rejoint le conseil général des Hauts-de-Seine en 2006 comme directeur de l’habitat.

En 2008 il est nommé conseiller logement et urbanisme au cabinet de la ministre du Logement Christine Boutin, poste qu’il conservera auprès de Benoist Apparu, lui-même nommé en juin 2009 secrétaire d’État au Logement et à l’Urbanisme.

En 2010, Didier Bellier-Ganière rejoint l’Agence foncière et technique de la région parisienne (AFTRP, devenue Grand Paris Aménagement) dont il devient le directeur général adjoint, avant de se voir confier la direction générale de l’établissement public d’aménagement du Mantois Seine Aval en octobre 2014. Fin 2015, il rejoint la Driea d’Île-de-France pour préparer le dossier de candidature de Paris aux JO2024.

Depuis mars 2018, Didier Bellier-Ganière était directeur du Pôle Stratégie et Transformation et membre du directoire de 1001 Vies Habitat (ex-Logement Français). En charge de la stratégie, il a également eu à piloter le projet de transformation du groupe.

Pour **Pascal Boulanger**, président de la FPI, « les adhérents de la FPI ont bénéficié pendant 5 ans de l’expertise d’Alexis Rouque, qui a parfaitement su diriger la fédération. Je le félicite pour son parcours exemplaire et lui adresse mes chaleureux encouragements pour le poste exigeant qu’il occupe à présent au service de la Banque des territoires PACA. Je suis très heureux d’accueillir Didier Bellier-Ganière qui, dans son parcours au service de l’Etat, de l’aménagement des territoires ou d’un grand bailleur social a constamment été confronté aux problématiques de l’habitat. Son expertise et sa parfaite connaissance des enjeux et des acteurs seront précieuses pour la FPI ».

Pour **Didier Bellier-Ganière**, "Après 4 années passionnantes et enrichissantes passées chez 1001 Vies Habitat, j'ai décidé de répondre, avec enthousiasme, à un nouveau défi en rejoignant, en tant que délégué général, la FPI France. Une autre façon d’être acteur de la fabrique de la ville, fil rouge de ma carrière, cette fois au service de l’acte de construire. "

### ****À PROPOS DE LA FEDERATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS****

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l’unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le chiffre d’affaires annuel de la promotion privée s’élève à 36,6 milliards d’euros, elle emploie 31 450 personnes (données rapport de branche 2020).

La FPI rassemble 660 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre‐mer. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d’entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l’ensemble des acteurs du secteur de l’immobilier et participe activement à l’élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle assure la présidence depuis mai 2018.

Pour les adhérents de la FPI, l’acte de construire est nécessaire, utile et noble.

Depuis le 1er juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.